

## INSTRUCTIONS DE COURSE



### TROPHEE Michel Baudoin

### OPEN SKIFF / DERIVEURS INTERSERIE/CARAVELLES

25 et 26 Avril 2026

Société Nautique de Larmor Plage

Grade : 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.de la course dans laquelle elle prend effet,.

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur les baies vitrés du club house de la SNL
- 3.2 Le canal VHF sera le **11**

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse de la SNL
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **30 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Type de parcours
<b>Samedi 25 avril</b>  Briefing Coureurs et entraîneurs : <b>10h15</b>  1 <sup>er</sup> signal d'avertissement <b>11h30</b>	OPEN SKIFF / DERIVEURS INTER- SERIE/ CARAVELLES	Parcours construits
<b>Dimanche 26 avril</b>  1 <sup>er</sup> signal d'avertissement <b>10h30</b> Aucun départ lancé après 15h		

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du **samedi 25 avril** est **11h30**  
L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du **dimanche 26 avril** est **10h30**

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

- 6.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **15H00**.

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

*Pavillon de classe : Open Skiff / Pavillon Optimist  
IND Fast / Pavillon Rose  
IND Medium / Pavillon 4.20  
Caravelles : / Pavillon Caravelles*

#### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

#### 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

## 9.2.1 PARCOURS :

*Les parcours sont décrits en annexe*

### 9.1 Les marques de parcours sont :

Bouée n°1 : Bouée cylindrique BLANCHE.  
Bouée n°2 : Bouée cylindrique JAUNE  
Bouée n°3 : Bouée cylindrique BLANCHE ( départ )  
Bouée n°4 : Bouée cylindrique JAUNE

### 9.2 Définition des marques de changement de parcours. Il n'y a pas de changement de parcours.

### 9.3 Les marques de départ et d'arrivée sont ::

Marque de départ : Bouée cylindrique BLANCHE.  
Marque d'arrivée : Bouée JAUNE "Carotte".

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

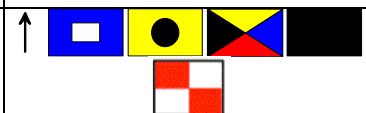
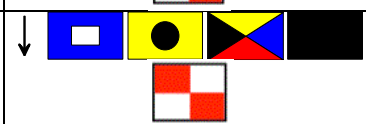
## 11. LE DEPART

### 11.1 La ligne de départ est définie ::

**Entre le mât arborant un pavillon "ORANGE" sur le bateau du Comité de Course et le côté parcours de la marque de départ, précisée au §9.3.2 des IC.**

### 11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

### 11.3 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ	Pavillons
Avertissement	Pavillon de série Un signal sonore	5	SERIE
Préparatoire	Pavillons <b>P, I, Z, Z et I, U</b> ou <b>Noir</b> Un signal sonore	4	
Une minute	Amené du pavillon préparatoire Un long signal sonore	1	
Départ	Amené du pavillon de classe Un signal sonore	0	SERIE

## 12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

**Il n'y a pas de changement de parcours.**

## 13. L'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont définies par un mat arborant un pavillon BLEU sur le bateau du Comité de Course et le côté parcours de la marque d'arrivée définie au §9.3.2 des IC.

## 14. SYSTEME DE PENALITE

### 14.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :  
**La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première**

14.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.  
**: Pénalité en % du nombre des inscrits.**

## 15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps limites et les temps cibles sont :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup>	Type de parcours
Toute Classe	40 Minutes	20 minutes	PARCOURS CONSTRUITS

Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

15.2 Les bateaux ne finissant pas dans les délais après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé **au PC course situé au club house de la SNL**. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **de 30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans une salle du club de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

16.5 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Bateaux en attente,
- Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
- Publicité de l'épreuve
- Bateaux accompagnateurs
- Communication radio

16.7 Le dernier jour de course programmé, une demande de réparation doit être déposée :

(a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille,

(b) pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.

Ceci modifie la RCV 62.2.

## 17. CLASSEMENT

17.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

Quand **3** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaises.

## 18. REGLES DE SECURITE

Un élargement (sortie et retour) sera mis en place suivant les modalités décrites

Ci après :

- 18.1 Pour effectuer un contrôle des concurrents inscrits quittant la terre pour aller courir et revenant à terre après avoir couru, ceux-ci doivent apposer leur signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition au local PC Course Emargement départ : 1 heure avant le premier signal de départ valide du jour.  
Délais pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier.
- 18.3 Pénalités pour non émargement : Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10 % du nombre  
Une omission d'émargement à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour
- 18.4 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 18.5 **Le canal VHF** est le **11**

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés avec un pavillon SNL

## **23. ACCOMPAGNATEURS 23.1 [DP] [NP]**

Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF - Un couteau - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Un coupe circuit supplémentaire doit être présent à bord ( Directive 240) Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## **26. PRIX**

Des prix seront distribués aux premiers de chaque classe. 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés :

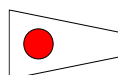
Président-e du comité de course : **André LE NEURES**

Président-e du comité technique :

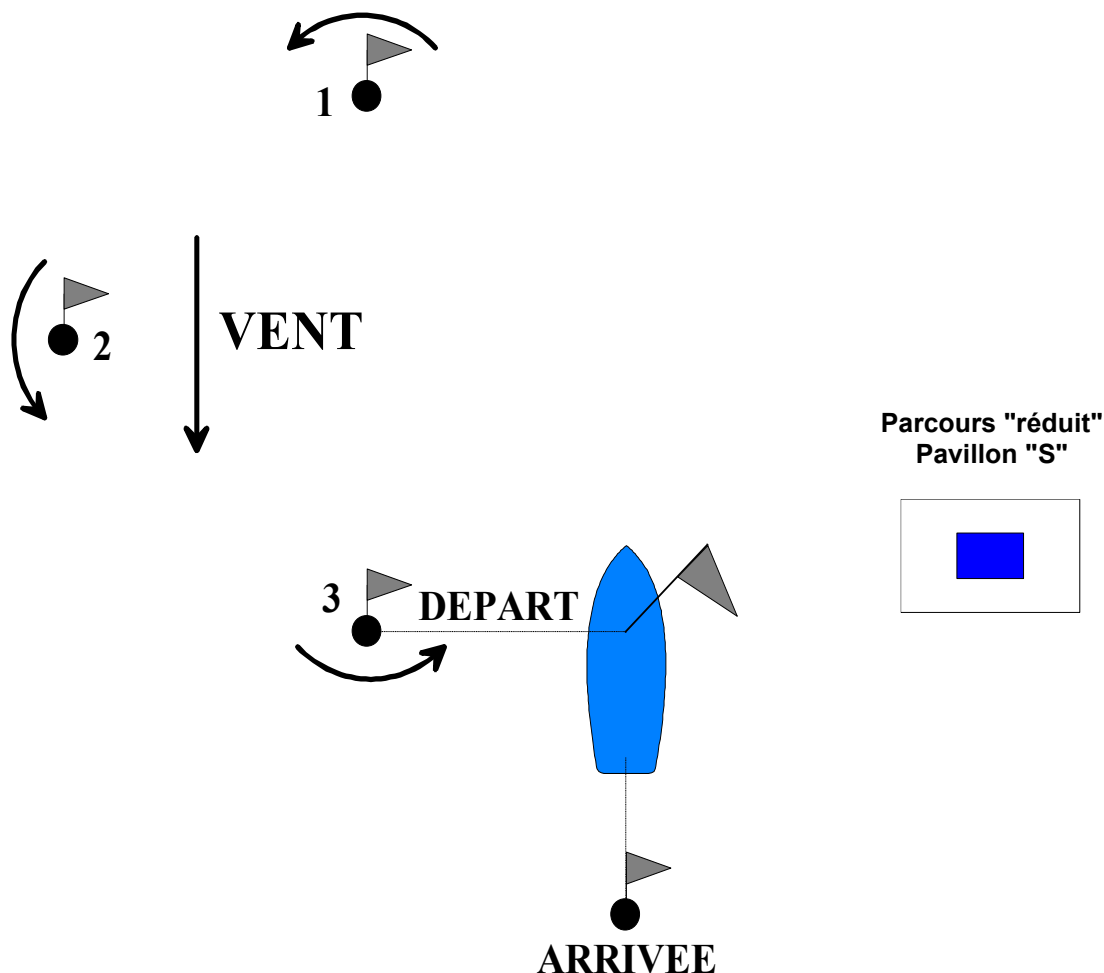
Président-e du jury : **François LOZACHMEUR**

## ANNEXE PARCOURS - PARCOURS CONSTRUITS :

Parcours TRIANGLE – Flamme numérique N°1 :



(Pavillon blanc – rond rouge)



Parcours : **Open Skiff**  
Départ-1-3-1-2-3-Arrivée

Parcours "réduit" **Open Skiff** / Pavillon « S »  
Départ-1-2-3-Arrivée

Parcours **Medium/Caravelles**  
Départ-1-3-1-3-1-2-3-Arrivée

Parcours "réduit" **Medium/Caravelles** Pavillon « S »  
Départ-1-3-1-2-3-Arrivée

Parcours **FAST**  
Départ-1-3-1-3-1-3-1-2-3-Arrivée

Parcours "réduit" **FAST** Pavillon « S »  
Départ-1-3-1-3-1-2-3-Arrivée

Bouée N° 1 Cylindrique **BLANCHE**

Bouée N°2 Cylindrique **JAUNE**

Bouée N°3 Départ Cylindrique **BLANCHE**

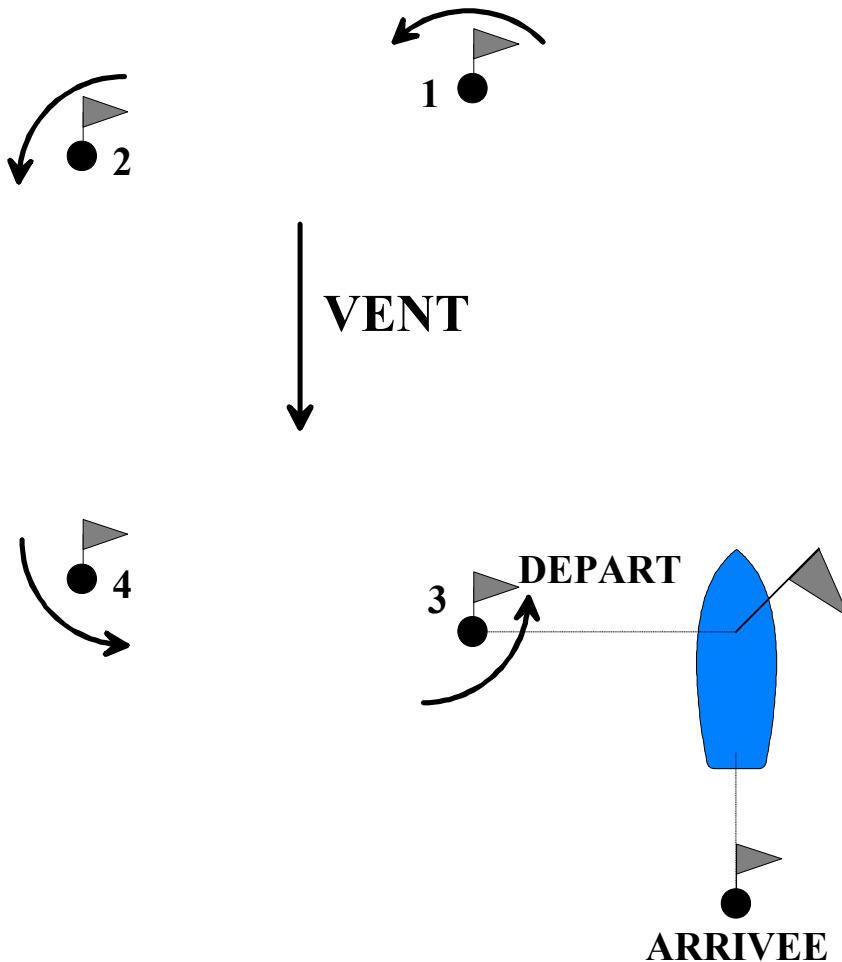
Bouée Arrivée Carotte **Jaune**

## ANNEXE PARCOURS - PARCOURS CONSTRUITS :

Parcours: TRAPEZE" ; flamme numérique 2



Pavillon bleu rond blanc



Parcours "réduit"  
Pavillon "S"



Parcours : **Open Skiff**  
Départ-1-2-4-2-4-Arrivée

Parcours "réduit" **Open Skiff** / Pavillon « S »  
Départ-1-2-4-Arrivée

Parcours **Medium/Caravelles**  
Départ-1-3-1-3-1-3-Arrivée

Parcours "réduit" **Medium/Caravelles** Pavillon « S »  
Départ-1-3-1-3-Arrivée

Parcours **FAST**  
Départ-1-3-1-3-1-3-1-3-Arrivée

Parcours "réduit" **FAST** Pavillon « S »  
Départ-1-3-1-3-1-3-Arrivée

Bouée N° 1 Cylindrique **BLANCHE**

Bouée N°2 Cylindrique **JAUNE**

Bouée N°3 Départ **BLANCHE**

Bouée N°4 Cylindrique **JAUNE**

Bouée Arrivée Carotte **Jaune**

## ANNEXE INFORMATIONS DIVERSES :

### - HEURES DE MAREES :

Samedi avril 2026		Dimanche avril 2026	
Marée haute	Marée basse	Marée haute	Marée basse
13h21	6h33	14h28	07h52

Les coefficients de marées sont les suivants : 44 et 47

### - NAVIGATION DANS LA RADE :

Informations concernant les circulations des navires de transport de passagers dans la rade.

***Il est expressément demandé de ne pas gêner ces navires.***

#### 1) Bateaux desservant l'île de Groix :

Les horaires indiqués correspondent aux heures de présence des bateaux entre la Citadelle de Port-Louis, et l'appontement se situant au niveau de la bouée de chenal n°13.

	Ile de Groix => Lorient			Lorient => Ile de Groix		
Citadelle	13H00	15H30	18H00	14H00	16H30	19H00
Appontement	13H15	15H45	18H15	13H45	16H15	18H45

#### 2) Bateaux de la rade "BATOBUS", ou vedettes blanches :

Ces bateaux ont une activité continue, et font des navettes régulières entre :

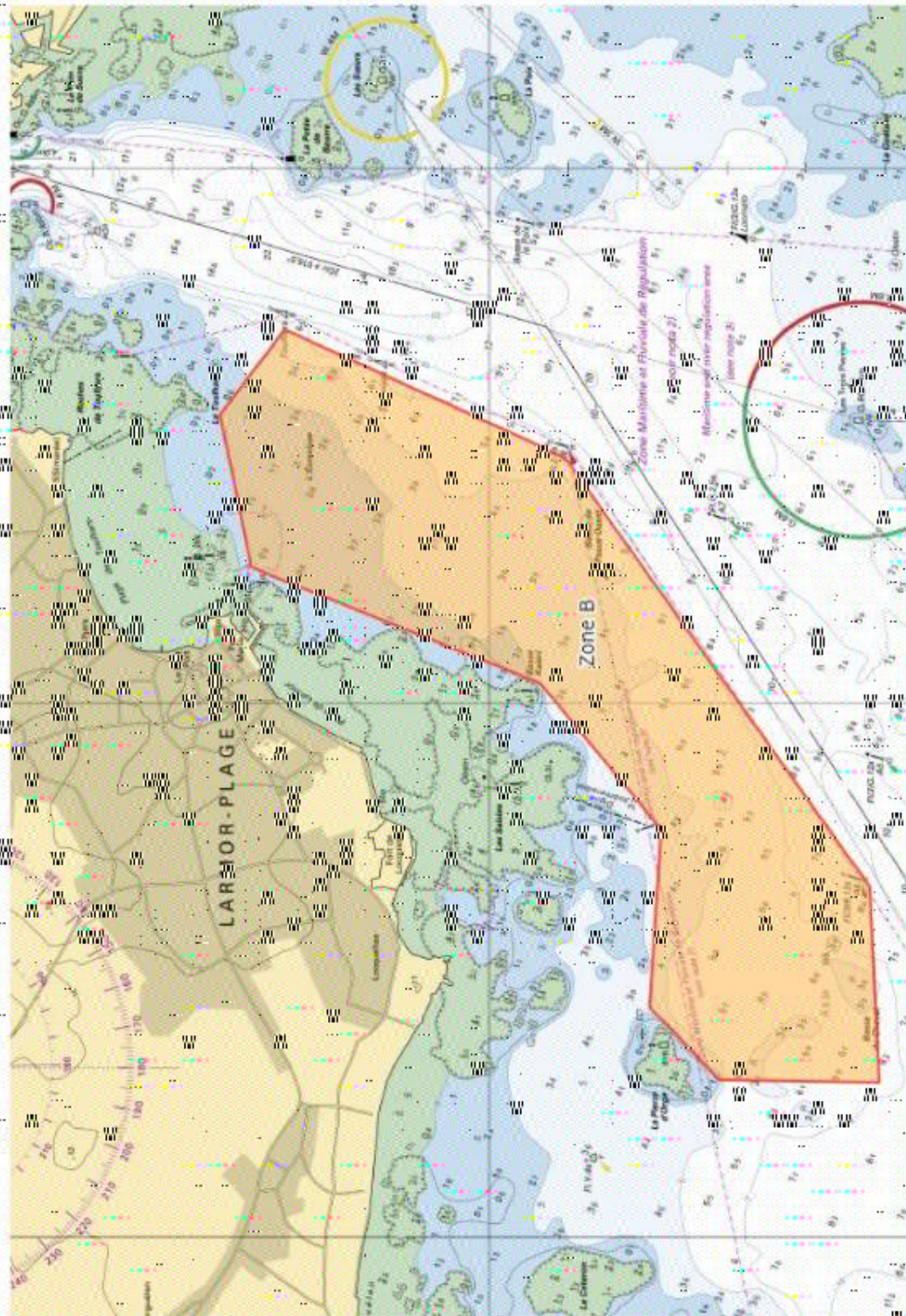
- Le port de plaisance de Lorient et Pen Mané en Locmiquelic.
- Le port de pêche de Lorient et le port de La Pointe à Port-Louis.

### - RANGEMENT DES BATEAUX :

Nous vous demandons de bien suivre les informations qui vous seront données par la personne gérant le rangement des bateaux.



## Zone de Course B : L'écrevisse



## Emplacements des parkings Remorque de routes bateaux

-Dériveurs : Parking SNL

-Caravelles : Parking Fort du Kernével , au Nord du fort, accès par la rue de la Brise



Mise a l'eau , Parking Remorques et nuitée ponton des Semi Rigidés Coach

Code mise à l'eau et parking : 76217\*

Code accès ponton G : 3566\*

Nuitée ponton Caravelles ( pas de code ponton )

